

Bilan d'activité 2013



éco-réseau
des entreprises
de La Rochelle

Biotope (n. m.) :

milieu écologique présentant
des facteurs définis
nécessaires à l'existence
d'une communauté et dont il
constitue l'habitat normal.

Grâce au soutien financier de



Sommaire

Le mot du Président	p. 3
I – La gouvernance du projet	p. 4
II – Les actions réalisées en 2013	p. 5
A/ Les synergies éco-industrielles	p. 5
B/ Les déchets	p. 6
C/ L'énergie	p. 6
D/ La mobilité	p. 8
E/ La formation et la sensibilisation	p. 8
F/ L'ancrage territorial	p. 9
G/ Les synergies de mutualisation	p. 10
III – La communication	p.11
1/ Les salons 2013	p. 11
2/ Les interventions 2013	p. 11
3/ Les relations presse	p. 12
4/ Le club 1% pour la Planète	p. 12
IV – Nos objectifs 2014	p.13
V – Revue de presse	p.13
« Échange sacs à café contre toitures végétalisées »	
Environnement-Magazine.fr - 21 mai 2013	p. 14
« Une zone industrielle expérimente l'économie circulaire »	
La Croix - 25 Avril 2013	p. 15
« Déchets d'entreprises : gestion mutualisée en vogue »	
Recyclage Récupération - Septembre 2013	p. 16
« De plus en plus d'entreprises s'échangent leurs flux de matière et d'énergie »	
Les Echos - 21 octobre 2013	p. 17
« Je répare, je récupère, je détourne »	
L'Express - Décembre 2013	p. 18
« Biotop : les déchets des uns font le bonheur des autres »	
Point Commun - Décembre 2013	p. 19

Le mot du Président

L'écologie industrielle et l'économie circulaire ont été reprises par le Gouvernement comme axes centraux de la deuxième feuille de route pour la transition écologique, lors de la conférence environnementale de septembre 2013.

Notre territoire est précurseur sur le sujet depuis 2010 au travers de Biotop, dont la démarche d'écologie industrielle contribue aujourd'hui à réduire de façon significative les impacts environnementaux de la Zone Industrielle de Périgny.

Biotop regroupe aujourd'hui plus de 120 entreprises décidées à soutenir la croissance économique et environnementale de leur territoire. En 2013, nos rangs se sont étoffés de nouvelles recrues et Biotop s'est exporté au-delà de son périmètre pérignacien en recrutant jusqu'à Rochefort.

Cette année, Biotop a été sollicité pour témoigner de ses bonnes pratiques. L'association est intervenue auprès des acteurs territoriaux du développement économique du Conseil Général à St Jean d'Angély, auprès des chefs des services liés à l'environnement à l'échelle de la région Poitou-Charentes et en accompagnement du Club d'entreprises de Haute-Saintonge dans l'initiation de la démarche.

Biotop est aussi intervenu lors de la réunion de sensibilisation organisée par Aeroteam, association qui regroupe soixante entreprises du réseau de l'aéronautique et du spatial en Poitou-Charentes.

Nous formons le vœu que l'année 2014 soit placée sous le signe de l'extension de notre réseau et de la mobilisation de nouvelles entreprises pour renforcer et mutualiser nos actions. L'accompagnement et le travail de nos partenaires, parmi lesquels le Pôle des Eco-Industries de Poitou-Charentes est un acteur majeur, est un des corollaires de la réussite de ce beau projet : nous les remercions tous ici très sincèrement.

Alexandre DERIVE
Président du Club d'entreprises de Périgny



I - La gouvernance du projet

A - Le comité de pilotage

Ce comité se réunit 3 fois par an afin de faire un point sur les avancées et les actions à venir. Il permet aux partenaires financiers et techniques d'échanger entre eux et d'assurer la cohérence d'ensemble du projet. En marge de ces rencontres, des échanges réguliers ont lieu tout au long de l'année en fonction des sujets abordés, notamment avec l'équipe opérationnelle du Pôle des Eco-industries Poitou-Charentes qui apporte son expertise en accompagnant ce projet innovant d'écologie industrielle et territoriale depuis son lancement.

Les membres du comité de pilotage :

Partenaires

- Pôle des Eco-industries
- Région Poitou-Charentes
- CDA de La Rochelle
- Conseil Général de Charente Maritime
- ADEME Poitou Charentes
- EDF
- Club d'entreprises de Périgny

Représentants

Jacques Barbier – Président
Joan Frey – Directrice opérationnelle
Alexandre Dain – Chargé de mission

Patricia Fortin – Service FREE
Benoit Roussey – Directeur SPL PCAP

Gilles Loir Mongazon – Service développement économique
Cécile DAVID – Chargée de mission énergies renouvelables

Jean François Mauro – Directeur régional
Xavier Braud – Conseiller développement durable

Alexandre Derive - Président
Alexandre Pétrozzi – Chef de projet Biotop

B- Les membres du réseau

Le réseau Biotop est ouvert depuis 2013 à l'ensemble des entreprises de la Communauté d'agglomération de la Rochelle. Il accueille toutes les structures qui souhaitent améliorer leurs pratiques environnementales dans un esprit de partage et d'échange.

Adhérents 2013 :

Groupe LEA Nature, Atlantique Production, Santerne, Groupe Rhinos, Ivelem, EDF Commerce, Sitel, Carl Zeiss Meditech, ATMO Poitou Charentes, Ovive, Atelier du Végétal, Imprimerie Rochelaise, Cafés Merling, Geoffriaud, Unima, ADAPEI 17, Buro Expert, Ranger consultants, Cogessor, Dufour Yachts, ABC Organisation, France Pare Brise, La Poste, Groupe Michel, Agentis, GPC bio, Conciergerie Higgins, Plâtrerie Rochelaise, DécoEvent, Cabinet Comptex, La Rochelle Evénements, Périplast, Frans Bonhomme, Les Tailleurs de Pierres rochelais, Cégélec, Menuiserie Jubelin, Gray Agencement, Blanchisserie de l'hôpital, Lodipat, Saint Sat Primeurs, Métro, Brit Hotel...

II - Les actions réalisées

A – Les synergies éco-industrielles

L'année 2013 a été consacrée à la mise en œuvre opérationnelle des nouvelles synergies éco-industrielles identifiées lors du diagnostic du métabolisme territorial de la Zone de Périgny. La consolidation des synergies déjà existantes et leur déploiement vers de nouvelles entreprises de la CDA de la Rochelle ont aussi fait partie des actions menées en 2013.

1/ Les synergies de substitution

- **Textiles hospitaliers** : 10 tonnes de textiles usagés ont été collectés et transformés en chiffons d'essuyage par l'ADAPEI 17, leur donnant ainsi une seconde vie.
- **Polystyrène** : 120 m³ de chutes en polystyrène expansé ont été broyées et revalorisées par Polystyrène développement.
- **Cartons usagés** : 30 tonnes de cartons ont été réutilisées en gaufrettes de calage et de protection par le Groupe Rhinos en remplacement des solutions d'emballages traditionnelles.

Et toujours

- **La Pierre de taille** : 60 tonnes de chutes de pierres de tailles ont été réemployées chez l'Unima pour le remblaiement et la consolidation des berges.
- **Les Big-bags** : 700 emballages en polypropylène ont été réutilisés chez Ovive pour la collecte de déchets ostréicoles, soit plus de 2 tonnes de déchets évités sur l'année.
- **Le PVC** : 150 kg de PVC usagé ont été broyés et recyclés en tubes neufs chez Périplast.



Zoom sur Melting Pot®

Afin de répondre aux enjeux d'un urbanisme plus durable, de lutter contre le réchauffement climatique et de développer la biodiversité, Biotop a créé Melting Pot®, la première solution de toiture végétalisée 100% recyclée. Unique et pionnière en son genre, cette solution apporte une réponse concrète aux besoins de valorisation de certains matériaux locaux.

En partenariat avec le CRITT Horticole de Rochefort et l'ADAPEI 17, 3 000 sacs à café en toile de jute ont ainsi été transformés en tapis horticoles pré-végétalisés par l'Atelier du Végétal. Le substrat horticole, fabriqué à partir de coquilles de moules, de marc de café, de briques concassées et de fibres de bois a été formulé par Ovive.



Cette innovation écologique a fait l'objet d'une reconnaissance particulière puisque Melting Pot® a été lauréat du trophée de la Croissance Verte 2013 dans la catégorie « coup de cœur du jury ». Le trophée a été remis à Biotop par Ségolène Royal, Présidente de la Région Poitou-Charentes, en présence de Jacques Barbier, Président du Pôle des Éco-Industries.

2 / Les synergies de mutualisation

- **D3E :** cette opération a permis de collecter près de 5 tonnes de déchets électroniques. Les entreprises participantes ont ainsi pu bénéficier de filières de recyclage en conformité avec la réglementation. Cette collecte est organisée 2 fois par an.
- **Consommables :** 450 kg de piles, batteries, toners et cartouches d'encre ont été récupérés pour être traités dans les filières agréées. Cette collecte est organisée 2 fois an.
- **Bois/palettes :** 10 tonnes de palettes usagées ont été collectées tout au long de l'année pour être reconditionnées ou broyées afin d'être transformées en panneaux agglomérés.
- **Archives confidentielles :** 3 tonnes de documents confidentiels ont été collectés et valorisés en énergie.



B – Les déchets

Suite à l'atelier « prévention et gestion des déchets », 7 entreprises du réseau ont pu bénéficier d'un pré-diagnostic déchets réalisé par le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes (Esat Lebreuil, Santerne, Cégélec, Esat Cattfer, La Poste, Carl Zeiss et Dufour Yachts).

Ces diagnostics ont permis aux entreprises de mieux appréhender la gestion de leurs déchets, d'identifier des pistes concrètes d'amélioration, de définir des actions de prévention en matière de tri et de recyclage.

C- L'énergie

1/ Les pré-diagnostic « Energie »

Suite à l'atelier sur l'efficacité énergétique, 11 entreprises du réseau ont pu bénéficier d'un pré-diagnostic énergétique réalisé par le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes afin d'améliorer leurs pratiques (Ovive, ATMO PC, Gray Agencement, Carl Zeiss Meditech, Brit Hotel, Atlantique Production, La Poste, Dufour Yachts, Sitel, Saint Sat Primeurs et Lodipat).

Il leur a permis d'identifier les principaux postes de consommation, de définir des pistes d'améliorations et d'avoir une approche chiffrée des économies potentiellement réalisables. Suite à cette première action, une opération collective d'accompagnement global sera proposée en 2014.

2/ Les ombrières photovoltaïques

En partenariat avec la SCIC Poitou-Charentes Energies Renouvelables, Biotop a choisit de favoriser le développement des énergies renouvelables par l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings avec bornes de recharges pour véhicules électriques.

Cinq sites ont été identifiés et sont en cours d'étude de faisabilité : Dufour Yachts, l'Imprimerie Rochelaise, La Poste, la SEMDAS et le SDIS 17.

3/ La méthanisation

Impliquée dans la promotion des énergies renouvelables, Biotop participe également aux différentes rencontres autour du projet de construction d'une unité de méthanisation sur la zone d'activité Agrocéan de La Rochelle. Celle-ci permettra aux entreprises à terme de bénéficier d'un système de collecte et de valorisation de proximité pour leurs bio-déchets.

Zoom sur la visite de la chaufferie bois et le réseau de chaleur de Villeneuve-les-Salines

Durant l'année, Biotop a organisé une visite de la chaufferie collective bois de Villeneuve-les-Salines à La Rochelle. Une quinzaine de chefs d'entreprise ont découvert le fonctionnement de cette installation de production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse.



Suite aux collectes des consommations d'énergie réalisées par Biotop, une étude d'opportunité sera lancée sur le premier trimestre 2014 afin d'obtenir des éléments de décision sur une éventuelle extension du réseau de chaleur existant.

L'objectif est d'offrir une alternative en énergie décarbonnée aux entreprises de la zone industrielle.

D – La mobilité

Cette année, Biotop a également fait la promotion des modes de mobilité alternatifs en se faisant le relais de différentes opérations de sensibilisation auprès de ses membres, lors de la semaine de la mobilité.

1/ Le défi vélo CDA



Sur les 37 entreprises participantes de la CDA, 8 étaient du réseau Biotop

- Imprimerie Rochelaise,
- Rhinos,
- Carl Zeiss Meditech,
- Cafés Merling,
- LEA Nature,
- Delphi,
- Galva Atlantique,
- EDF.

2/ Le tour Poitou-Charentes des véhicules électriques

Cette année, les 40 équipages se sont arrêtés au cœur de la zone de Périgny lors du dernier tour Poitou-Charentes : après une halte à la plate-forme courrier de La Poste, ils ont rejoint le centre ville de La Rochelle.

2 chefs d'entreprises, membres du réseau Biotop, faisaient partie des équipages engagés.



Zoom sur « EDF et Biotop s'engagent pour l'auto-partage »



EDF Périgny et Biotop ont signé un accord d'auto-partage afin de mutualiser l'utilisation d'un véhicule électrique Régionlib. Ce véhicule permet de répondre à différents besoins des deux structures, mais aussi de faire la promotion de ce nouveau type de mobilité au sein des zones d'activités de la communauté d'agglomération.

E – La formation et la sensibilisation

Partie importante de la démarche, Biotop a continué cette année à organiser des ateliers thématiques afin de sensibiliser et d'informer les entreprises.

Biotop a également été sollicité pour apporter son expérience sur des programmes de formation initiale et continue.

1/ Les ateliers Biotop

En 2013, Biotop a organisé 6 ateliers qui ont accueillis 86 participants :

- **Prévention et gestion des déchets** : interventions de l'ADEME et du Pôle des Eco-industries
- **RSE et management responsable** : intervention du cabinet Toumaï Consulting, témoignages de Sitel, Agentis et Ovide
- **Eco-conception** : intervention du Pôle des Eco-industries
- **Emploi et handicap** : interventions de Cap emploi 17 et de l'ADAPEI 17, témoignages de Sitel et LEA Nature
- **Mobilité électrique** : interventions de la SPL Poitou Charentes auto-partage et de la SCIC Poitou Charentes Energies Renouvelables, témoignage de la Poste
- **Efficacité énergétique** : interventions d'EDF et du Pôle des Eco-industries, témoignage de Carl Zeiss.



2/ La formation supérieure : partenariat avec Sup de Co La Rochelle et l'IEQT de Rochefort

Biotop s'est engagé au côté des établissements d'enseignement supérieur afin de partager son expertise et faire la promotion du développement durable auprès des étudiants.

Biotop intervient tout au long de l'année en Licence et Master afin de former de futurs responsables QSE et développement durable sur différentes thématiques : analyse environnementale, ISO 14001, gestion des déchets, droit de l'environnement, développement durable et écologie industrielle...

Zoom sur le projet tutoré de tableau de bord environnemental

Biotop a confié cette année un cas concret aux étudiants du Master «management de l'environnement» de Sup de Co La Rochelle.

Ils ont travaillé à l'élaboration d'un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des principaux impacts environnementaux des entreprises (air, eau, déchets, mobilité, énergie, achats, management environnemental ...) via différents indicateurs de performance.

Cet outil est aujourd'hui mis à disposition de l'ensemble nos adhérents.



F – L'ancrage territorial

1/ L'enquête DREAL « Croissance verte » avec le centre de recherche de la faculté de sciences économiques de Poitiers (CRIEF)

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a lancé un programme d'études sur l'économie verte en région Poitou-Charentes, afin d'éclairer la puissance publique sur les moyens d'action et les leviers d'intervention pouvant faciliter l'adaptation de l'économie régionale.

13 entreprises du réseau Biotop ont participé à cette enquête au travers de questionnaires et d'entretiens.

L'objectif était double : connaître les démarches et les processus décisionnels des entreprises, différencier les besoins des actions possibles compatibles avec leurs stratégies et le territoire sur lequel elles sont implantées.

2/ L'étude nationale du CGDD sur l'écologie industrielle

Biotop a participé à l'étude sur « la coordination de l'Ecologie Industrielle et Territoriale avec les projets territoriaux de développement durable » menée par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), dont l'un des rôles est de mettre en place une véritable stratégie nationale dans ce domaine.

Biotop a ainsi pu témoigner de son expérience et présenter l'ensemble de ses actions.

3/ Groupe de travail sur les indicateurs de L'EI avec le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes

Un des freins actuels au développement des démarches d'écologie industrielle et territoriale (DEIT) réside dans l'absence d'outils (et donc d'indicateurs) pour leur évaluation. Cette carence induit des problèmes de communication sur les bénéfices territoriaux de ces démarches, mais aussi d'analyse et de comparaison des démarches existantes.

Pour répondre à cette problématique, le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes a élaboré son propre outil d'évaluation des DEIT.

Le projet Biotop est ainsi en cours d'évaluation. Six synergies de substitution, trois synergies de mutualisation ainsi qu'une nouvelle voie de valorisation font désormais l'objet de « fiches impacts ».

4/ La carte OREE : focus sur Biotop

Fin 2013, l'association Orée a publié un recueil national des démarches d'écologie industrielle et territoriale actuellement en cours sur le territoire français. Biotop y figure au côté de deux autres démarches en région Poitou-Charentes.

Pour l'association Orée, « l'écologie industrielle de Périgny, est l'une des démarches les plus dynamiques actuellement » - Journal Les Echos du 21 Octobre 2013.

III – La communication

Au-delà de ses actions concrètes, Biotop s'est attaché à communiquer largement le fruit de ses démarches et à assurer ainsi la promotion de l'écologie industrielle. L'engagement de notre territoire est devenu une véritable référence au niveau national dans les domaines de l'Ecologie industrielle et de l'Economie circulaire. Il fait aujourd'hui partie des dix territoires français les plus avancés.

1/ Les interventions 2013

Biotop a été régulièrement sollicité pour participer et intervenir lors de différents rendez-vous organisés sur son territoire. Ces interventions ont permis de donner de la visibilité à la démarche mais aussi de mettre en avant l'ensemble des partenaires qui soutiennent le projet.

Présentation des métiers de l'écologie industrielle lors du Salon Passerelle à La Rochelle.	12 janvier 2013
Témoignage d'introduction et participation à l'atelier agenda 21 sur l'économie verte de la CDA de La Rochelle	15 février 2013
Témoignage lors du lancement de la démarche d'écologie industrielle du Pays des Herbiers (85)	2 avril 2013
Présentation du réseau Biotop lors de la soirée « Cleantuesday » sur l'économie circulaire à Sup de Co La Rochelle	21 mai 2013
Participation au « Forum ouvert » de l'agenda 21 de la CDA de La Rochelle	27 mai 2013
Journée ETD/collectivités territoriales « quelle stratégie d'accompagnement opérationnelle des démarches d'EIT ? » à l'Assemblée Nationale.	12 juin 2013
Témoignages lors de la journée « Mutécos en Poitou Charentes » à Poitiers : atelier développer l'attractivité du territoire et atelier préparer l'avenir.	25 juin 2013
Participation au jury de l'appel à projet « So Watt » de la pépinière d'entreprises Créatio de la CDA de la Rochelle.	2 juillet 2013
Participation à l'atelier Plan climat énergie de la CDA de La Rochelle.	3 juillet 2013
Témoignage lors de l'Université d'été E5T sur la transition énergétique à Sup de Co La Rochelle	29 août 2013
Présentation du réseau Biotop lors du Rallye Plan climat énergie organisé par la CDA de La Rochelle	26 novembre 2013
Témoignage lors de la table ronde « Ecologie industrielle » organisée par Cela TV lors du Salon de la Croissance Verte à Angoulême.	28 novembre 2013
Rencontres avec les collégiens et lycéens sur les métiers de la végétalisation des bâtiments organisées par l'ARFTLV lors du Salon de La Croissance Verte.	29 novembre 2013
Témoignage et participation à la journée de formation « Economie circulaire » organisée par l'IFREE à Poitiers	10 décembre 2013

2/ Les salons 2013

Biotop a décidé d'être présent sur différents salons liés à ses actions : développement de notoriété, promotion de la démarche, vitrine de nos savoir-faire et de notre expertise mais aussi mise en avant de l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers...

Les axes de communication ont été exploités de façon exhaustive.

- **Congrès mondial de la toiture végétalisée** (Nantes, du 9 au 12 Septembre)
- **Sommet mondial de la ville durable** - Ecocity (Nantes du 25 au 27 Septembre)
- **Salon de la Croissance Verte** (28 et 29 Novembre, Angoulême)
- **Salon Pollutec** (du 3 au 6 décembre, Paris Villepinte)



3/ Les relations presse

Afin de donner de la visibilité à la démarche et à ses différents partenaires, une stratégie de relations presse a été mise en place avec des communiqués réguliers vers un panel de 300 contacts permettant de donner une dimension et une reconnaissance nationale aux actions portées par Biotop.

Revue de presse Biotop :

- «Je répare, je récupère, je détourne» - L'Express - 04 au 10 décembre 2013
- «Biotop : les déchets des uns font le bonheur des autres» - Point Commun - Décembre 2013
- «De plus en plus d'entreprises s'échangent leurs flux de matière et d'énergie» - Les Echos - 21 octobre 2013
- «Biotop s'engage pour la mobilité durable...» - Périoscope - Automne 2013
- «Déchets d'entreprises : gestion mutualisée en vogue» - Recyclage Récupération - Septembre 2013
- «Les universités de la transition» - Sud Ouest - 29 Août 2013
- «L'écologie industrielle de Biotop» - Périoscope - Eté 2013
- «Échange sacs à café contre toitures végétalisées» - Environnement-Magazine.fr - 21 mai 2013
- «De la pierre au végétal» - Périoscope - Printemps 2013
- «Une zone industrielle expérimente l'«économie circulaire»» - La Croix - 25 Avril 2013
- «Biotop : les entreprises apprennent l'écologie industrielle» - Agenda 21 - Janvier 2013

4/ Le club 1% pour la Planète

Depuis le 1^{er} décembre 2011, Biotop a été accepté comme association partenaire du 1% For the Planet.

Créé en 2002 par Yvon Chouinard, le fondateur de Patagonia, 1% pour la Planète est devenu l'une des plus importantes sources de financement des actions de protection de l'environnement dans le monde.

Ce réseau mondial regroupe plus de 1 460 entreprises qui reversent 1% de leurs ventes à un réseau de 2 793 groupes environnementaux qui font un travail de terrain pour protéger la planète.

En France, Biotop fait partie des 248 OSBL (Organismes Sans But Lucratif) labellisés à ce jour qui sont habilités à recevoir des dons.



IV- Nos objectifs 2014

- Déploiement des synergies existantes aux entreprises de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- Lancement d'un PDIE avec un panel d'entreprises sur la zone de Périgny et mise en place d'un challenge covoiturage
- Lancement de l'opération collective « OGURE » sur les économies d'énergies avec le Pôle des Eco-industries
- Lancement d'une étude d'opportunité sur l'extension du réseau de chaleur de Villeneuve-salines ou/et sur la mise en place d'un réseau autonome sur la zone industrielle de Périgny
- Mise en place des premières ombrières photovoltaïques sur les sites identifiés
- Développement d'un nouveau système de végétalisation des murs à base de poches à huîtres usagées en partenariat avec le CRITT Horticole de Rochefort
- Développement d'un nouveau système de drainage des toitures végétalisées à base de plastiques recyclés et bio-sourcés en partenariat avec le Pôle des éco-industries et Futuramat
- Promotion des techniques de végétalisation des bâtiments en partenariat avec le Cluster Eco Habitat
- Recherche de solution de valorisation pour les moquettes de stand, les habillages de cloisons en coton gratté, les tenues jetables de laboratoires
- Mise en œuvre de nouvelles synergies de mutualisation sur la collecte des films et bidons plastiques ainsi que sur le mobilier de bureau usagé
- Mise en place d'un module de formation « animateur développement durable du territoire » en partenariat avec le Pôle des Eco-industries
- Partage d'expérience avec les autres territoires en cours de démarche en Pays Mellois, en Haute-Saintonge et à Val Bio Ouest
- Animation de nouveaux ateliers de travail (éco-construction, gestion du risque incendie, fiche individuelle de pénibilité, référent en prévention des risques professionnels, achats responsables, PDIE, mise à jour du document unique, réseau de chaleur ...)
- Visites d'unités de traitement des déchets (centre d'incinération, station d'épuration ...)

V - Revue de Presse

Documents et informations complémentaires sur notre site internet
www.clubperigny.com, rubrique Biotop.

Ecologie industrielle - Echange sacs à café contre toitures végétalisées - Environnement Magazine



Le N°1 des professionnels



Accès à votre espace abonné

e-mail mot de passe OK

Mot de passe oublié? - Première visite?

Recherchez dans nos archives OK

Recherche avancée

Un site environnement-online.com

L'information Vos publications Vos services Contacts et échanges Le groupe Environnement-Magazine Boutique S'abonner

ACTUALITÉS

Écologie industrielle
Échange sacs à café contre toitures végétalisées

Version imprimable



21 mai 2013

Dans la zone industrielle de Périgny, la plus grande de Charente-Maritime, une quarantaine d'entreprises s'essaie à l'écologie industrielle dans le cadre du projet Biotop.

« Nous lançons ce mois-ci une synergie entre Les cafés Merling et l'Atelier du végétal qui récupère les sacs à café du torréfacteur pour en faire de la toile horticole pour toitures végétalisées. Les sacs sont auparavant cousus deux par deux dans un Esat (Établissements et services d'aide par le travail) de la zone », illustre Alexandre Petrozzi, animateur du réseau ouvert depuis janvier à toutes les entreprises de l'agglomération rochelaise.

Trois mille sacs seront ainsi transformés évitant des coûts de collecte et de traitement au torréfacteur et l'importation de toile depuis les Pays-Bas ou la Belgique à l'Atelier du végétal qui réutilise parallèlement le marc de café comme substrat. D'autres synergies de substitution ou de mutualisation sont menées sur la zone, comme la réutilisation d'un millier de « big-bags » usagés, la collecte de 260 kg de PVC recyclés en tubes neufs par Péripiast ou des collectes mutualisées de textiles, de consommables ou de déchets informatiques.

Pour en savoir plus :

- Le site du réseau Biotop

FT

Crédits de l'illustration : DR

VOTRE E-NEWS

Inscrivez-vous à la newsletter :

Votre e-mail OK

RECHERCHER DANS NOS ARCHIVES

Recherchez dans nos archives OK

Recherche avancée

Les dernières actualités

- 

Biodiversité
Un nouvel observatoire pour le littoral
22/05/2013
- 

Biodiversité
Les premiers atlas communaux récompensés
17/05/2013
- 

Littoral
Le Pavillon Bleu flotte sur 92 ports de plaisance
15/05/2013
- 

Rénovation énergétique
Feebat officiellement relancé
15/05/2013
- 

Risques technologiques
PPRT : une circulaire pour relancer le processus
15/05/2013

Voir toutes les actualités

Découvrez

France GreenTech
MAGAZINE

French industry
for the environment

Numéro export 2013

feuilletage en ligne

une publication Environnement Magazine



Une zone industrielle expérimente l'« économie circulaire... »

<http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises...>

la Croix

Rechercher

OK

ACTUALITÉ	RELIGION	CULTURE	FAMILLE	ETHIQUE
-----------	----------	---------	---------	---------

France | Europe | Monde | Economie & Entreprises | Sport

Vidéos Blogs Rss

Actualité > Economie & Entreprises > Economie

Une zone industrielle expérimente l'« économie circulaire »

En mutualisant la collecte de déchets, un réseau d'entreprises de Charente-Maritime a mis au jour des possibilités de valorisation en circuit court.



AVEC CET ARTICLE

► L'« économie circulaire », quand les déchets se transforment en matières premières

Développer l'« économie circulaire » en faisant valoriser par des entreprises les déchets de leurs voisines. Tel est le but que s'est fixé le **réseau Biotop**, créé en 2011 par le club d'entreprises de la zone industrielle de Périgny, près de La Rochelle, qui regroupe quelque 250 entreprises employant 7 500 salariés.

Quatre ou cinq établissements de plus de 500 salariés y côtoient une majorité de petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE) de divers secteurs : industrie nautique, agroalimentaire, tertiaire...

Comme bien d'autres, le rôle du club se cantonnait jusqu'alors à l'organisation de rencontres à thèmes conviviales sur le management ou la fiscalité...

EVALUER PRÉCISÉMENT LES FLUX

Mais face à l'accroissement des réglementations environnementales, le club a cherché des solutions collectives. « Nous avons commencé avec la mutualisation de la collecte des déchets informatiques, des cartouches d'encre, des piles, lampes, etc. Bien des PME les stockaient dans un coin, n'ayant pas assez de volume pour déplacer un spécialiste de ce type de recyclage », se souvient Alexandre Derive, président du club.

Pour aller plus loin, il fallait se faire une idée précise des flux entrants et sortants de la zone. Un diagnostic a rapidement démontré le potentiel du principe selon lequel les déchets des uns peuvent devenir les matières premières des autres. Dès 2012, la collecte de déchets plastique sur la zone a permis à la société Périplast de fabriquer 200 kg de tubes PVC neufs.

DES ÉCHANGES GAGNANTS

De son côté, le torréfacteur Merling s'est aperçu que ses sacs d'importation de café, en toile de jute, intéressaient son voisin l'Atelier du Végétal, ce dernier trouvant là des toiles horticoles parfaites pour ses toitures végétalisées, de même que le marc de café qu'il additionne à son terreau « spécial toits ».

Pour sa part, la société Léa Nature de produits naturels alimentaires et cosmétiques se débarrasse désormais de ses « big bags » – grands sacs en textile technique –, en les donnant à son voisin, Ovive. Ce dernier s'en sert pour récupérer des coquilles d'huîtres qu'il transforme en produits pour les jardins et fonds d'aquarium. De même, l'Union des Marais, en charge de renforcer les berges des nombreux canaux de marais littoraux, récupère les découpes de pierre d'une entreprise de taille...

BIENTÔT UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION

« Ces PME n'auraient sans doute pas imaginé de telles valorisations en circuit ultracourt sans l'étude de Biotop, affirme Alexandre Petrozzi, chargé de mission du réseau. Il reste encore du potentiel. » L'analyse des flux a ainsi mis au jour un gisement annuel de 350 tonnes de déchets organiques, liés à la présence d'un marché de gros, de plusieurs restaurants, de grossistes comme Promocash ou Métro. « C'est assez pour justifier la création d'une unité de méthanisation », estime Alexandre Derive.

Ce dossier est l'un de ceux que compte pousser Biotop, qui a imaginé un plan de déplacement interentreprises, avec des solutions comme le covoiturage, ou encore la création de parcs de vélos. Il réfléchit notamment à développer les énergies renouvelables sur la zone, avec par exemple des installations photovoltaïques sur les ombrelles des parkings.

Agnès MARRONCLE (à La Rochelle)

1 sur 2

30/04/13 16:01

AU FIL DU RECYCLAGE

► Déchets d'entreprises Gestion mutualisée en vogue

Pour des raisons de logistique, d'économie ou d'image, des entreprises, petites ou grandes, mutualisent certains services. Leur concentration géographique en zone d'activités facilite souvent la mise en œuvre de plusieurs actions, comme la gestion collective des déchets. La demande est forte depuis cinq ans et on recense aujourd'hui plus de 230 opérations.

En mai 2012, l'Ademe a publié une étude sur la gestion collective des déchets d'entreprises. De ce rapport réalisé par le groupe-ment Provademse, Girus et Trinov, 230 opérations collectives ont été recensées officiellement : 56 % relèvent des zones d'activités – il en existe au total en France environ 30 000 et plus d'un tiers a été mis en place en fonction de sa spécialité. Autre constat : les porteurs de ces opérations sont pour moitié des chambres consulaires et des agences de l'eau. Un tiers est porté par des organisations professionnelles du type fédérations, clubs d'entreprises. L'Ademe mentionne également le rôle non négligeable des collectivités qui soutiennent trente-cinq de ces opérations.

« Ce concept attire non seulement les entreprises qui sont soucieuses de devenir plus éco-responsables mais aussi les collectivités, les communautés d'agglomération, les conseils régionaux », explique Alexandre Petrozzi, chef de projet Biotop à La Rochelle (17). Le renouvellement des pratiques de gestion de zones d'activités est souvent déclencheur. Cela passe par la réhabilitation de



● La collecte des palettes au sein des entreprises de la parfumerie a débuté dans le Var en 2012, dans le cadre de l'opération Aroma'tri.

la zone, son agrandissement, une proposition de services des prestataires, la renégociation par la collectivité de l'utilisation de ses installations de traitements. C'est le cas du Parc Montgolfier à Rosny-sous-Bois (93) qui a fait l'objet en 2005 d'une requalification commanditée par la Région Ile-de-France. En 2009, la ville décide de participer au financement

d'une étude de diagnostic sur la gestion des déchets avec le Gecir (Groupement d'entreprises commerciales et industrielles de Rosny). Avec quatre objectifs : économies financières et d'émissions de CO₂, meilleure traçabilité des déchets, simplification de la collecte via un prestataire unique, respect de la législation. Après concertation, un accord collectif est signé avec Tais, filiale de Veolia Environnement. Aujourd'hui, seuls les papiers-cartons et les palettes en bois provenant d'une quinzaine d'entreprises

rosnéennes sont ainsi récupérés. La commune souhaite suivre l'évolution de cette pratique dans le temps et devenir moteur de cette dynamique d'actions collectives. Dans le même registre mais à plus grande échelle, Roanne Territoire (association composée du Grand Roanne, l'agence de développement économique de la Loire, Roannais Pays de Rhône-Alpes et la CCI du Roannais) a soutenu, dès 2011, le projet de traitement des déchets industriels. Une vingtaine de PME sont concernées. Issues

PME & REGIONS

en direct

ND-des-Landes : un recours rejeté

PAYS DE LOIRE — Le Conseil d'Etat a rejeté la semaine dernière un recours important contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, en Loire-Atlantique. Ses opposants contestaient sa déclaration d'utilité publique prononcée en février 2008. L'un des recours qui empêche l'expulsion des occupants du site.



Duralex : la justice lui donne un mois

CENTRE — A Orléans, le juge des référés a condamné vendredi la verrerie Duralex à effectuer dans un délai d'un mois des travaux de remise aux normes de l'usine, pour raisons de sécurité. Mais il n'a pas ordonné la mise hors service des installations qui auraient pu entraîner une fermeture immédiate et définitive de l'entreprise. Le site de La Cha-

pelle-Saint-Mesmin (Loiret), qui emploie 200 salariés, avait été jugé dangereux par l'inspection du travail, qui a saisi la justice faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente avec la direction. Les problèmes concernent notamment les réseaux de gaz et d'électricité. Si Duralex n'obtempère pas, la société devra payer une astreinte de 500 euros par jour de retard pendant deux mois, et une nouvelle action en justice pourrait suivre.

De plus en plus d'entreprises s'échangent leurs flux de matière et d'énergie

- Une quarantaine de zones d'activité s'est lancée dans l'écologie industrielle, selon une étude de l'association Orée.
- Les synergies entre entreprises dégagent des économies de coût, mais exigent encore des aides publiques

INDUSTRIE

Matthieu Quiret
mquiret@lesechos.fr

Au début des années 2000, moins de dix démarches d'écologie industrielle et territoriale étaient recensées sur le territoire français. Aujourd'hui, une quarantaine poussent dans l'Hexagone. C'est le vent d'optimisme que souffle l'association Orée dans l'inventaire des projets qu'elle s'apprête à publier à la fin du mois.

Qu'ils soient lancés par les entreprises ou les collectivités territoriales, ces projets sont généralement qu'un seul but : valoriser entre industriels locaux leurs rejets de matières premières et leurs pertes d'énergie en connectant ces flux entre eux. Aux pionniers de la zone industrielle de Dunkerque ou de Troyes succèdent aujourd'hui de nouveaux acteurs comme la zone d'activité Jean Mermoz à La Courneuve en région parisienne, où une vingtaine d'entreprises ont étudié 25 synergies possibles.

Nathalie Boyer, directrice générale de l'association Orée qui accompagne tous ces projets, juge très positivement les objectifs qui sont sortis de la dernière conférence environnementale qui a fait de l'économie circulaire l'une des priorités. En particulier, la définition d'une stratégie nationale et l'intégration du sujet dans les contrats de plan Etat-région. Pour elle, c'est aux régions de se saisir de ces

« La France n'organise aujourd'hui que le cycle des déchets. Elle devra organiser demain le flux de matériaux pour de meilleures synergies avec les industries qui les utilisent. »

JEAN-MARC AYRAULT
Premier ministre

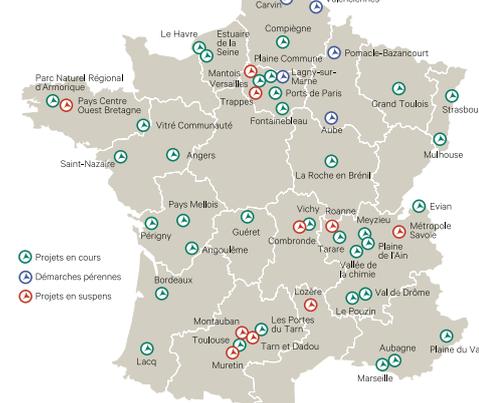
opportunités comme vient de le faire Rhône-Alpes, qui a sélectionné deux territoires. Il s'agit de la zone industrielle lyonnaise de Meyzieu, qui compte 190 entreprises, et de la biovallée autour de Die, dans la Drôme. Ils profiteront d'une aide pour financer l'étude et l'animation de ces expériences.

François-Michel Lambert, le député ELV des Bouches du Rhône qui a lancé l'Institut de l'économie circulaire il y a un an n'en revient pas non plus de la prolifération des initiatives de terrain. « Les entreprises ont compris la nécessité d'économiser les ressources naturelles et de réduire notre dépendance aux importations », explique-t-il.

Encore des irréductibles

En revanche, l'élu se dit très déçu par la conférence environnementale qui a réduit le sujet à la simple gestion des déchets. « Je suis frustré que Bercy et un dernier carré d'opposants bloquent tout », accuse-t-il. L'Etat devrait selon lui faire évoluer les mentalités, en particulier en actionnant le premier levier de la commande publique. Il cite l'entreprise Duranc Granulat à Gardanne près d'Aix-en-Provence, dont les ventes contiennent 50 % de granulats tirés des déchets de chantier concassés du Pays d'Aix. « L'entreprise

Les projets d'écologie industrielle



m'assure qu'ils pourraient monter à 80 %, car la ressource est suffisante dans la région, mais seuls les clients privés acceptent le recyclé, les marchés publics restent réticents. L'Etat doit faire changer les mentalités. »

Pour Nathalie Boyer, les mentalités doivent aussi évoluer du côté des entreprises, qui sont réticentes pour des raisons de confidentialité à partager leurs données de flux, la première des étapes. Elle assure pourtant que les expériences les plus anciennes, comme celle de Troyes dégagent des économies permettant d'alléger les charges des clubs d'entreprises.

Mais Nathalie Boyer ne cache pas non plus que de nombreux projets échouent dans l'étape d'après, une fois le diagnostic réalisé, un exercice au coût suffisamment modéré (de 100 à 150.000 euros) pour être lancé facilement. La mise en place des synergies concrètes bute alors souvent sur le manque d'animation qui décourage les entreprises. Orée espère donc que la relance de la dynamique suscitera des vocations.

« Il y a une mode actuellement, voir une petite bulle puisque de nombreux bureaux d'études se positionnent sur ce marché de l'accompagnement », prévient-elle quand même.

Retrouvez l'interview de Nathalie Boyer sur lesechos.fr

À NOTER
L'Institut de l'économie circulaire organise le 6 novembre à Paris les premières rencontres parlementaires sur le sujet, présidées par Chantal Jouanno, sénatrice de Paris, ancienne secrétaire d'Etat à l'environnement

Aubagne prépare un « site productif durable »

Une quarantaine de producteurs marseillais étudient les synergies possibles dans les matériaux d'emballage.

Paul Molga
— Correspondant à Marseille

L'agglomération d'Aubagne rêve de faire de sa zone industrielle des Paluds, à quelques kilomètres de Marseille, « un site productif durable ». Une quarantaine d'entreprises industrielles participent, depuis quelques semaines, à l'élaboration de ce projet qui doit permettre de créer un écosystème circulaire.

L'étude de diagnostic a identifié une dizaine de catégories de déchets dans les entreprises pilotes. Telle entreprise jette des cornières de protection plastique qu'une autre doit acheter ; telle autre utilise des bouses plastique du même gâblon que celles de sa voisine. Le programme, supervisé par le service d'aménagement et de développement durable de la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne, veut les rapprocher. « Au total, une cinquantaine de points de convergence ont été identifiés, dont une dizaine intéresse un nombre suffisamment important d'entreprises pour faire l'objet d'une démarche collective », détaille sa directrice, Joëlle Laborier. La première réunion de travail s'est tenue cette semaine. Elle envisage, par exemple, de grouper certains achats de produits génériques pour optimiser les possibilités de réemploi, ou d'aligner les chaudières à bois industrielles de déchets de palettes.

Des précurseurs vertueux

Le site ne part pas de rien. Sensibilisé par l'association de la zone, des entreprises ont déjà mis en place des pratiques d'écologie industrielle. Le producteur de poches médicales Sartorius Stedim a mis en place un local destiné au tri des déchets valorisables ou réutilisables, dans lequel les salariés sont invités à vérifier si les fournitures d'occasion y est disponible avant de passer de nouvelles commandes. Chez le producteur de cosmétiques Pacifico Sat, l'emballage des cartons de matière première est utilisé comme produit de calage pour les expéditions. Genex transfère pour sa part le béton perdu retourné par ses clients jusqu'à une carrière voisine, où il est concassé en granulats pour les sous-couches de chaussée. La Provençale d'Aluminium donne les grandes palettes dont elle n'a plus usage à sa voisine Eurocolor, qui les remet dans le circuit de transport de marchandises... Reste à généraliser ces comportements vertueux. « Il y en a pour des années », souffle Joëlle Laborier. ■

176 %
L'AUGMENTATION DU COÛT des métaux depuis l'an 2010, alors que la progression était de 2 % au XX^e siècle, selon un rapport sur les ressources naturelles publié par McKinsey en septembre.

A Périgny, 55 sociétés jouent l'innovation tous azimuts

La zone d'activité multiple les symboles de flux grâce à des développements de produits avec des laboratoires de la région.

Pour l'association Orée, l'écologie industrielle de Périgny, près de La Rochelle, est l'une des démarches les plus dynamiques actuellement. Cette zone d'activité, la plus importante de Charente-Maritime, s'étend sur 300 hectares et compte 250 sociétés. En 2011, sous l'impulsion de son club d'entreprises, une quarantaine de PME s'est lancée au sein du réseau Biotop dans l'échange de flux de matière et d'énergie. L'identification des principaux a permis d'en isoler 45 dans les matériaux, 120 pour l'énergie et une soixantaine pour l'eau. Le réseau a

consulté cherché des symboles sous l'impulsion d'un animateur. Ce poste est rémunéré grâce à une subvention de 120.000 euros par an venant des collectivités. « L'animateur est la clé d'une telle démarche, la mobilisation des entreprises est un travail quotidien », assure Alexandre Pétrozzi, chef du projet Biotop.

Pour diminuer la dépendance de Biotop aux subventions, le club a introduit depuis cette année des cotisations de 50 à 300 euros par participant, complétées par des prestations de formation à l'extérieur de la zone. Pour Alexandre Pétrozzi, l'écologie industrielle exige encore des aides publiques, les économies ou la vente des flux ne suffisent pas à équilibrer encore le modèle. D'autres économies de coûts sont dégagées grâce à la mutualisation de

services environnementaux comme la collecte des palettes, des déchets électroniques, etc. En tout, les synergies dégagent 20.000 euros d'économies par an. La démarche est suffisamment convaincante pour qu'une quinzaine d'entreprises ait rallié le mouvement cette année, pour seulement deux départs.

● **RÉUTILISATION DES SACS À CAFÉ**
Merlin est un gros torréfacteur de la région qui n'avait pas d'écouter pour les milliers de sacs de café qu'il reçoit. Biotop a développé avec des centres de recherche et les PME locales Ovide et l'Atelier du végétal un tapis de végétalisation pour les toitures vertes. En parallèle, un substrat de culture a été conçu à partir des coquilles de

moules des mytiliculteurs du littoral, des déchets de l'industrie landaise du bois, du marc de café de plusieurs briquetiers. D'après Alexandre Pétrozzi, cette solution en cours de commercialisation auprès des architectes et des collectivités rencontre un bon écho grâce à son origine 100 % recyclée.

● **SYMBIOSE DE PVC**
Periplast, situé à Périgny, affirme être le seul en France à fabriquer des tubes réalisés à 100 % à partir de PVC recyclé. Biotop a mis en place une récupération des rebuts de PVC d'autres industriels de la zone qui sont désormais valorisés chez Periplast. La première collecte de 250 kg qui avait été réalisée en 2012 est passée cette année à 450 kg.

● **VALORISATION DES « BIG BAGS »**
Le fabricant de produits bio LEA Nature transmet un millier de « big bags » à Ovide, qui les réutilise pour collecter les déchets ostréicoles, évitant 3 tonnes de déchets sur un an.

● **TRANSFORMATION DE CARTONS**
Rhinos distribue des cadeaux d'affaires pour le compte de ses clients. Depuis mai, la PME récupère les cartons usagés de quatre voisins et les transforme en gaufrettes de calage pour expédier ses produits.

● **DE LA BLOUSE AU CHIFFON**
Une blanchisserie de textiles hospitaliers confie ses tissus reformés à une entreprise de réinsertion qui en fait des chiffons. ■

xx/ **La Rochelle / Vivre mieux**

L'EXPRESS

RECYCLAGE

Je répare, je récupère, je détourne

De nouveaux circuits se mettent en place pour éviter de jeter prématurément des objets utiles.

Si une culture de la récupération émerge dans la Charente-Maritime, les « ressourceries », championnes de la récup' et de la revalorisation, y sont encore rares. Pour autant, loin d'être à la traîne en matière de recyclage, le département rivalise d'originalité. A Oléron, Roule ma frite collecte les huiles de friture des restaurants et campings et les transforme en carburant, qui alimente notamment le train touristique

de l'île. Pour l'électroménager, c'est sur Blan'Cass qu'il faut se brancher : l'association récupère et retape du matériel « blanc » pour le revendre à Surgères et à Aytré, à des prix imbattables. Côté mer, David Beaulieu a comblé un vide en transformant des déchets nautiques en objets du quotidien.

A contre-courant d'un modèle consumériste, les pionniers du recyclage ins-

pirent les entreprises locales. Dans la zone industrielle de Périgny, à La Rochelle, Biotop fait le lien entre les sociétés. L'entreprise récupère les déchets des unes, qui servent de matières premières aux autres. La société Ovive utilise ainsi les « big bags » usagés de Léa Nature pour le ramassage de ses coquilles d'huîtres. Avec, à la clé, des milliers d'euros d'économies. ■ M. G.

LE PIONNIER DAVID BEAULIEU

C'est au cours d'une traversée de l'Atlantique, en 2000, que David Beaulieu a décidé de faire de la mer son terrain de recyclage. « En arrivant sur les côtes françaises, j'ai eu un déclic », raconte ce quadragénaire passionné de voile. Pour commencer, il crée Echo-Mer, une association qui débute en collectant des piles usagées auprès des marins du port de La Rochelle. Depuis, elle a donné naissance à

« Nous essayons de recréer un cercle vertueux »

Textiles en mer, sorte de ressourcerie marine, où le matériel nautique voué à l'incinération trouve une seconde vie.

« Nous avons

interrogé les entreprises nautiques locales. Et réalisé qu'elles n'avaient aucune gestion de leurs déchets. Quel gâchis ! » se souvient-il. Dans les chutes de voile, les vieux fanons et les bouts abîmés, David Beaulieu voit un trésor. Toutes les semaines, il fait la tournée des voileries et récupère les reliquats. Et c'est à vélo - « pour rester cohérent » - qu'il livre son précieux butin au domicile de Martine Geoffroy, une créatrice issue d'une société coopérative locale. Sous ses mains expertes, les matières sont revalorisées en cabas, blagues à tabac ou poches à papiers, au style unique et attractif. « Nous essayons de recréer un cercle vertueux », explique David Beaulieu. Et cela fonctionne.

RESSOURCE David Beaulieu dans l'un de ses sacs en voile de bateau et entouré des objets qu'il arrive à créer à partir de déchets de matériel nautique.



400 €
par an d'économies

C'est la somme que peut économiser une famille en prenant l'habitude d'acheter d'occasion mobilier, objets de déco et vélos. Source : Guide Ecofruqal.

REPÈRES

Les groupes Freecycle mettent en relation des personnes qui souhaitent se débarrasser d'objets qui les encombrant avec des personnes qui en ont besoin. <http://fr.freecycle.org>

A La Rochelle, la boutique Matlama fabrique depuis onze ans des sacs avec des matières récupérées (bâches de piscine, protège-tables...). 61, quai Louis-Prunier, 05-46-50-12-84.

N° 3257 / 4 décembre 2013



L'industrie nautique sur u

L'idée vient de la Chambre Régionale des M du nautisme qui respecte la réglementation etc., la Chambre a créé la marque Vague Ble repris cette initiative. Les entreprises qui pa des déchets dangereux sont subventionnées de cette collecte. Pour faciliter la démarche, prestataire qui a installé une benne verte au entreprises. Celles qui jouent le jeu (qu'elles porte-à-porte) sont alors détentrices de la m sur leurs bonnes pratiques. Mais attention ! justificatif. Les chambres consulaires sont p Professionnels de Nautisme ROchelais (PNR pyrotechniques, les feux de détresse périmé



Biotop : les déchets des uns font le bonheur des autres

L'éco-réseau des entreprises de la zone industrielle de Périgny est désormais étendu à toutes celles de l'agglomération. Ensemble, elles travaillent à réduire leur impact environnemental.

L'entreprise durable ne se limite pas au traitement des déchets. Il y a aussi des questions d'énergie, d'eau, d'écoconception, de responsabilité sociale, etc. Biotop s'intéresse à tous ces aspects mais concentrons-nous ici sur les déchets. L'éco-réseau a mis en lumière la façon dont les rebus de l'un peuvent devenir matière première du voisin. Quelques exemples : les chutes minérales des Tailleurs de Pierre Rochelais sont parfaites pour les remblais dont a besoin l'Union des Marais, l'Unima, pour renforcer les berges. Les déchets en PVC des entreprises sont récupérés par Périplast qui les recycle en nouveaux tubes. Le

torréfacteur Merling se débarrasse de ses sacs de jute auprès de l'Atelier du Végétal qui trouve là une toile horticole adéquate à ses toitures végétalisées. La même société Atelier du Végétal travaille aussi avec Ovide, société transformant des coquilles d'huîtres en produits pour les jardins et fonds d'aquarium. Les déchets d'Ovide se révèlent un excellent substrat pour les toitures végétalisées. Quant à la société Léa Nature, elle élimine ses « big bag », grands sacs de transport de denrées, en les donnant à Ovide qui s'en sert pour le ramassage des coquilles d'huîtres. « Les flux de nos zones industrielles permettraient

de valoriser encore bien des matières » estime Alexandre Derive, Président de Biotop. Parmi les actions récentes, on note le recyclage des textiles usés de la blanchisserie de l'hôpital, qui se trouve sur la ZI de Périgny, par un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) qui les transforme en chiffons d'essuyage. Une autre vocation de l'éco-réseau est de mutualiser la collecte des déchets d'entreprise, permettant d'en réduire le coût. Biotop organise ainsi depuis 2011 le ramassage des D3E (ordinateurs, téléphonie, appareils électriques...) des piles, lampes, cartouches d'impression, palettes de bois, etc.

En savoir plus : www.biotop17.com





Gardez le contact
www.clubperigny.com



éco-réseau
des entreprises
de La Rochelle

Bilan d'activité 2013

Vos contacts

Alexandre Derive > 06 61 80 15 13

Président du Club

Alexandre Petrozzi > 06 23 15 56 40

Chef de Projet

contact@clubperigny.com

Relations presse et communication :

Isabelle Soler > 06 50 32 24 39

isabelle@syllabes.org

Julie Lebouc > 06 78 91 16 90

julie@syllabes.org

Grâce au soutien financier de

